



### COMMENT OBTENIR VOTRE PRODUIT ?

- 1 PRÉSENTEZ VOTRE CARTE CLUB CARREFOUR** à chaque passage en caisse ou renseignez votre numéro de Carte Club Carrefour sur l'appli Carrefour.
- 2 RECEVEZ 1 VIGNETTE TOUS LES 10€ D'ACHAT** et pour l'achat d'un produit de marques partenaires, recevez 1 à 2 vignette(s) supplémentaire(s) <sup>1</sup>.
- 3 JUSQU'AU 31 AOÛT 2025, COLLECTIONNEZ LES VIGNETTES.**
- 4 JUSQU'AU 07 SEPTEMBRE 2025, CHOISISSEZ VOTRE ARTICLE EN MAGASIN <sup>2</sup>.**



<sup>1</sup>. Voir modalités complètes dans le dépliant.

<sup>2</sup>. Liste des magasins participants disponible à l'accueil de votre magasin et sur [www.carrefour.fr](http://www.carrefour.fr)

\*L'inscription implique la digitalisation de vos vignettes sur toute la durée de l'opération.

\*\*Offre valable 1 seule fois, lors de la première inscription à la digitalisation des vignettes.

Le Client ayant déjà digitalisé ses vignettes lors d'une précédente opération vignettes, ne peut pas en bénéficier.

### ENCORE PLUS DE VIGNETTES EN ACHETANT LES PRODUITS DE NOS MARQUES PARTENAIRES !

Recevez 1 ou 2 vignette(s) supplémentaire(s) pour l'achat d'un produit de marques partenaires dans la limite de 5 vignettes offertes par passage en caisse



© 2025 ARC France

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.